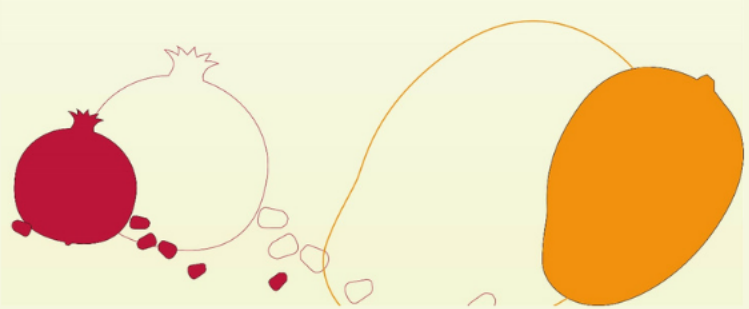
SERIE SUR LA FILIERE DES FRUITS ET LEGUMES

15 octobre 2026

Traçabilité numérique et transparence de la chaîne d'approvisionnement : politiques en matière de sécurité alimentaire et d'accès aux marchés



Global Gateway

Financé par l'Union européenne

15 octobre 2026



Série OCDE-COLEAD sur la filière des fruits et légumes
Session n°14

Traçabilité numérique et transparence de la chaîne d'approvisionnement

Comment les outils numériques peuvent-ils aider les entreprises du secteur des fruits et légumes en matière de traçabilité et de conformité ?

Funded by the European Union

ORDRE DU JOUR

1. Suivre l’évolution des règles agroalimentaires de l’UE
2. Traçabilité
3. Numérisation

1.

Suivre l’évolution des règles agroalimentaires de l’UE

www.agrinfo.eu

1 AGRINFO - suivre l'évolution des règles agroalimentaires de l'UE

www.agrinfo.eu

Une plateforme en ligne qui fournit des informations actualisées sur tous les changements récents et à venir des règles de l'UE ayant un impact sur les chaînes de valeur agroalimentaires et halieutiques

2022	**142** pays partenaires	**6** ans	**€7** millions	**Agriculture et pêche**

Financé par l'Union européenne

Mis en œuvre par le COLEAD: une association internationale à but non lucratif qui appuie le développement de systèmes agroalimentaires inclusifs et durables

COLEAD

AGRINFO

Funded by the European Union

1 AGRINFO - suivre l'évolution des règles agroalimentaires de l'UE

www.agrinfo.eu

Suivre les nouvelles règles agroalimentaires de l'UE ou leurs modifications et identifier ce qui est pertinent



Des explications claires et accessibles sur les règles qui changent, pourquoi, et leurs implications

Rapports sur :

- Ce qui se passe
- Quand
- Pourquoi
- Implications
- Actions recommandées
- Contexte et ressources

Lettre d'information
diffusée toutes les deux semaines
Abonnement gratuit :
https://agrinfo.eu/subscribe

Outil de suivi des LMR de pesticides
https://agrinfo.eu/pesticide-mrl-tracker/

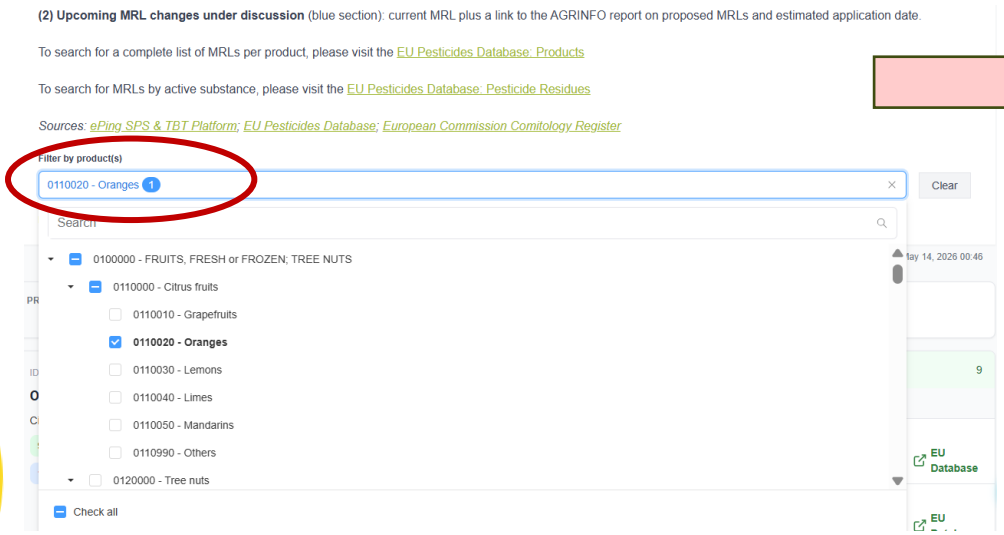
AGRINFO

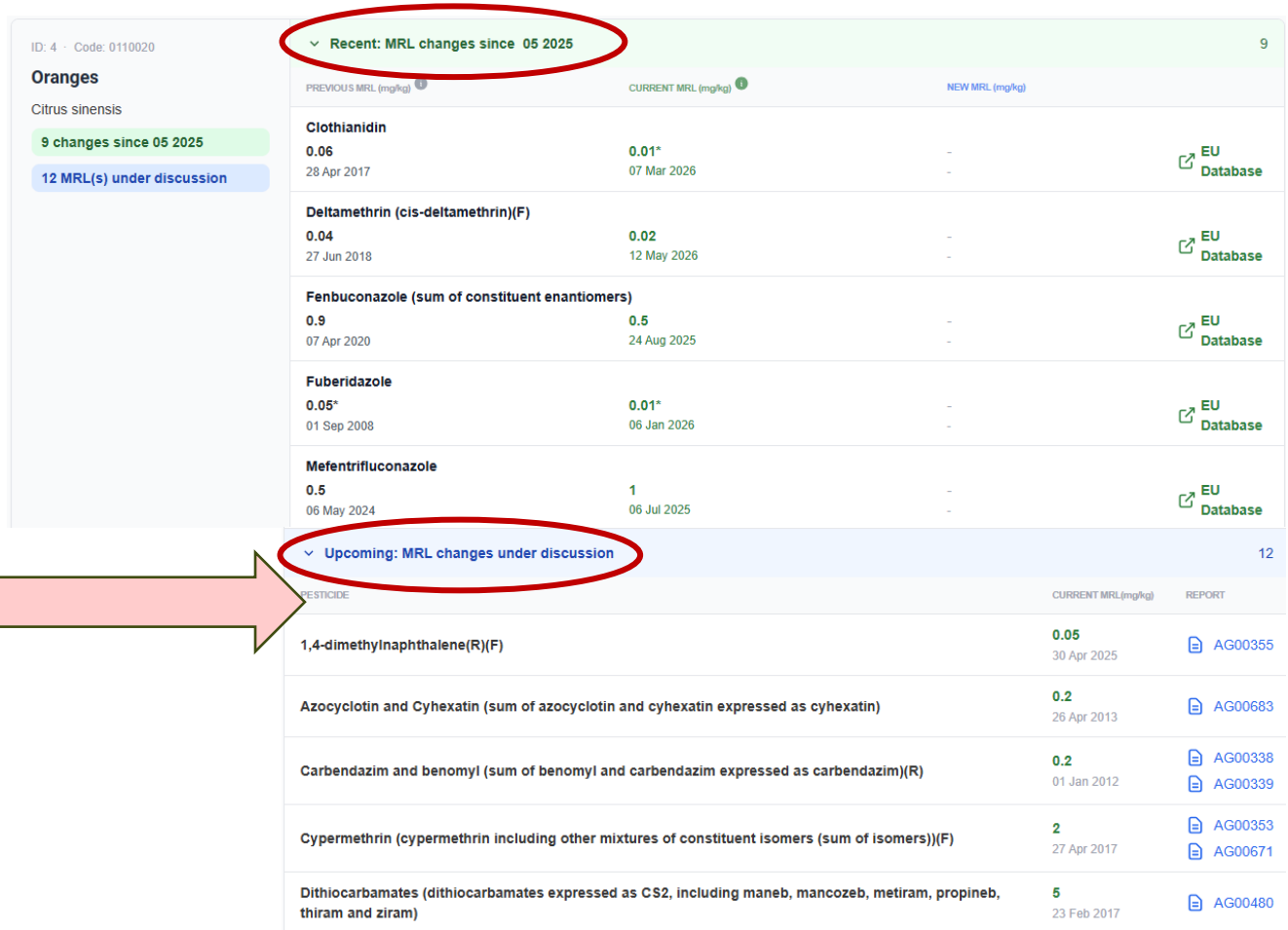
1

AGRINFO - Outil de suivi des LMR de pesticides

https://agrinfo.eu/pesticide-mrl-tracker/

- Vue d'ensemble des limites maximales de résidus (LMR) par produit
- Tous les changements récents et à venir réunis dans un seul outil
- Mis à jour chaque semaine
- Offre le préavis le plus long possible sur les changements potentiels (jusqu'à 3 ans)





1 AGRINFO - suivre l'évolution des règles agroalimentaires de l'UE

www.agrinfo.eu

Autres ressources numériques

- Lettre d'information
- Guides, notamment :
 - Réglementation biologique :
 - pour les opérateurs et groupements biologiques
 - pour les autorités et organismes de contrôle
 - sur l'augmentation temporaire des contrôles officiels des importations alimentaires
 - sur les substances préoccupantes dans les emballages alimentaires :
 - Bisphénol A (BPA)
 - Substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS)

Webinaires

- *À venir* - ELAN : présentation du nouveau système électronique de l'UE pour les formalités agricoles non douanières *(20 et 21 octobre 2026)*
- Enregistrements, notamment :
 - TRACES : certificats et notifications d'importation
 - Nouvelles règles de l'UE sur les emballages et déchets d'emballages (PPWR)
 - Nouvelles règles de l'UE sur le bisphénol A et les PFAS

AGRINFO

2.

Traçabilité

2 La traçabilité est essentielle pour les produits frais

Courte durée de conservation

Chaque heure perdue dans la chaîne d'approvisionnement coûte en qualité et en valeur

Chaînes d'approvisionnement

Les chaînes d'approvisionnement internationales impliquent de nombreux acteurs dans différents pays : producteurs, stations de conditionnement, exportateurs, importateurs, distributeurs, etc.

Information

En cas de problème, des informations précises sur le lot de produits permettent de limiter les rappels et les rejets

La traçabilité, c'est savoir d'où vient un produit, où il va, et le documenter.

2 Exigences de traçabilité de l’UE

Sécurité sanitaire des aliments

Législation alimentaire générale de l’UE : un pas en arrière, un pas en avant (également applicable à la santé des végétaux)

Santé des végétaux

- Contrôles à l’importation aux frontières (documentaires, d’identité, physiques)
- Certification électronique volontaire avec les pays hors UE (règlement UE sur la santé des végétaux)

Accès au marché

- Cahiers des charges des distributeurs et acheteurs
- Normes privées (par ex. GlobalG.A.P.)
- Données environnementales et de durabilité
- Règlement européen sur la déforestation (EUDR) avec traçabilité à la parcelle (mais ne s’applique pas aux fruits et légumes)

2

Un pas en arrière, un pas en avant



Qui est votre fournisseur ?

Qui est votre acheteur ?

- Toute entreprise alimentaire doit identifier ses fournisseurs et ses clients professionnels
- Conserver les registres et les fournir aux autorités sur demande
- S'applique aussi aux importateurs de l'UE : l'exportateur hors UE est leur « pas en arrière »

Source : Règlement (CE) n°178/2002 (législation alimentaire générale), article 18

2 Informations à collecter, conserver et partager

Qui collecte les données ?

Fournisseurs, producteurs, cultivateurs, etc.

Quelles informations ?

Produit, variété, emballage, code de lot (par ex. GTIN*)

Données de localisation

Exploitation ou parcelle, sites de production (par ex. GLN*, GGN*), station de conditionnement, stockage, destination

Données collectées quand ?

Dates de récolte, conditionnement, expédition et réception

Comment le produit a-t-il été cultivé et manipulé ?

Traitements, intrants, chaîne du froid, manipulation

Preuves

Certificats, rapports d'audit, documents phytosanitaires

Chaque maillon de la chaîne doit enregistrer les données et les transmettre.

***GLN** *Numéro mondial de localisation* (un numéro à 13 chiffres identifiant un lieu ou une entreprise : exploitation, station de conditionnement, entrepôt, client)

***GGN** *Numéro GLOBALG.A.P.* (un numéro à 13 chiffres attribué par GLOBALG.A.P. aux producteurs et sites certifiés)

***GTIN** *Numéro mondial d'article commercial*. (le numéro d'identification d'un produit commercial, qui se trouve sous le code-barres de l'emballage)

3.

Numérisation

3 Numérisation : collecter, gérer et partager les données

Collecter

- Applications mobiles au champ et en station de conditionnement
- Codes-barres, QR codes, scanners
- Capteurs de suivi de température

Gérer

- Une base de données unique (par ex. un système de gestion intégrée ou ERP)
- Identifiants standards (GLN, GGN, GTIN*)
- Registres prêts pour l'audit

Partager

- Certificats électroniques (TRACES, ePhyto)
- Portails acheteurs et autorités
- Systèmes permettant aux entreprises d'échanger des données avec leurs partenaires automatiquement, sans saisie manuelle (par ex. échange de données informatisé (EDI) ; interface de programmation applicative (API)

***GLN** *Numéro mondial de localisation* (un numéro à 13 chiffres identifiant un lieu ou une entreprise : exploitation, station de conditionnement, entrepôt, client)

***GGN** *Numéro GLOBALG.A.P.* (un numéro à 13 chiffres attribué par GLOBALG.A.P. aux producteurs et sites certifiés)

***GTIN** *Numéro mondial d'article commercial*. (le numéro d'identification d'un produit commercial, qui se trouve sous le code-barres de l'emballage)

3 La numérisation pour traiter les demandes rapidement

Papier et tableurs

- Recherche lente lors des rappels ou audits
- Erreurs de ressaisie et données manquantes
- Correction des erreurs souvent longue
- Retards au passage en douane

Numérique de bout en bout

- Lot de produit tracé en quelques minutes
- Moins d'erreurs
- Correction plus facile et plus rapide
- Moins de pertes et de rejets

La majorité des blocages d'envois dans l'UE sont dus à des erreurs ou des problèmes liés à la documentation.

3 Recommandations aux entreprises

Exportateurs des pays hors UE

- Demandez à votre autorité si les certificats électroniques avec l'UE sont acceptés (TRACES ou ePhyto)
- Fournissez des données de lot précises et cohérentes
- Utilisez les mêmes identifiants sur les documents et étiquettes

Importateurs de l'UE

- Créez un compte TRACES NT gratuit
- Complétez le document d'importation de l'UE (document sanitaire commun d'entrée – CHED) avant l'arrivée de l'envoi
- Reliez le certificat, le lot et le CHED

La numérisation est essentielle pour rester compétitif !

COLEAD



Merci

Cette publication a été développée par les programmes Fit For Market Plus (FFM+) et AGRINFO, mis en œuvre par le COLEAD dans le cadre de la coopération au développement entre l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) et l'Union européenne (UE). Son contenu relève de la seule responsabilité du COLEAD et ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'OEACP ni de l'UE.

colead.link

AGRINFO

Funded by the European Union

Merci

Cet événement a été développée par le COLEAD dans le cadre du programme FFM Africa 2030 (« FFM Africa »), financé par l'Union européenne au titre de l'instrument NDICI–Global Europe. Son contenu relève de la seule responsabilité du COLEAD et ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'Union européenne.